



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

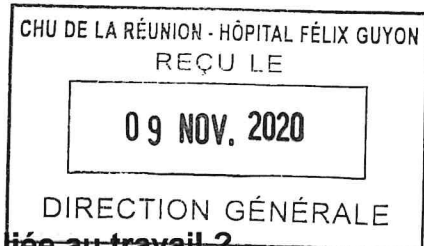
# SYNDICAT SANTE SOCIAUX CFDT REUNION



CHU DE LA REUNION

**COVID-19 : 69 soignants contaminés**

**Combien de reconnaissance de contamination liée au travail ?**



**Mr le Directeur Général du CHU ,**

Le 25 août 2020, dans une lettre ouverte , la CFDT Santé Sociaux vous a interpellé dans le cadre de la sécurité de tous les salariés du CHU.

Le CHU a alors mis en œuvre une procédure pour la reconnaissance des contaminations en lien avec le COVID 19 .

Quel est le bilan de cette procédure ?

Nous avons appris que :

Depuis juillet 2020, le CHU a recensé plus de 69 cas de contaminations chez les soignants !

**Combien de cas réellement reconnus comme accident lié au service ?**

Nous n' avons à ce jour aucune communication sur ce sujet.

**La CFDT vous demande à nouveau de faire toute la transparence sur le suivi des agents contaminés .**

La Santé n'a pas de prix :

Nous vous rappelons que personne ne connaît l'évolution de la COVID-19 et les séquelles éventuelles que cette contamination pourrait avoir sur notre santé.

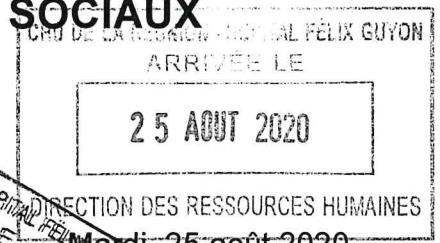
Les salariés du CHU doivent être reconnus , respectés, protégés et pour cela , Monsieur le Directeur Général ,

**Dites nous combien de cas d'agent positif au Covid-19 avez-vous reconnu comme accident de travail imputable au service ?**



**SANTÉ SOCIAUX**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS  
JE SUIS UNE RICHESSE

**SYNDICAT CFDT SANTE SOCIAUX  
REUNION**



**Risque COVID -19 : demande de protection des agents du CHU**

**Lettre ouverte au Directeur Général**

**Monsieur le Directeur Général,**

La CFDT santé- sociaux du CHU vous interpelle dans le cadre de la sécurité de tous les salariés du CHU et vous demande :

- ✓ Un positionnement clair de l'institution pour tout salarié en contact d'un patient ou d'un agent dans une situation d'exposition avec la COVID-19.
- ✓ De mettre en place une procédure de déclaration d'imputabilité (déclaration d'accident de travail) pour tous les salariés confrontés à une exposition à la COVID-19.

En effet,; nous vous rappelons qu'aujourd'hui personne ne connaît l'évolution de la maladie COVID -19 et les séquelles futures que cette contamination pourrait avoir sur notre santé.

Dans notre rôle de médiation, les représentants CFDT se tiennent disponibles pour accompagner les agents dans cette démarche de déclaration.

**La SANTE n'a pas de prix :**  
**Les salariés du CHU doivent être reconnus, respectés, protégés et pour cela, Monsieur le Directeur Général,**

**Dites OUI aux déclarations d'accident de travail lié au risque COVID-19**

**Syndicat Santé Sociaux CFDT de la Réunion**

**CHU SUD** Tél : 0262 35 92 47 /0262 90 52 47 Portable : 0692 88 19 02

**CHU NORD** Tél. 0262 90 52 47 GSM : 0692 67 15 75

Email : [cfdt.chd@gmail.com](mailto:cfdt.chd@gmail.com) CHU : [cfdt.fguyon@chu-reunion.fr](mailto:cfdt.fguyon@chu-reunion.fr) Internet : <http://www.cfdtsante.re>  
[cfdt.ghsr@chu-reunion.fr](mailto:cfdt.ghsr@chu-reunion.fr) [cfdt.ghsr@gmail.com](mailto:cfdt.ghsr@gmail.com)